Abdelmajid Ezzar : Oui à l'Aleca, mais après la mise à niveau de l'agriculture tunisienne

Interrogé par la chaine privée Elhiwar Ettounsi sur la position de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pèche (Utap) vis-à-vis de l'Accord libre échange complet et approfondi (Aleca) en cours de négociation entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) , Abdelmagid Ezzar ,président de l'Utap, a déclaré que celle-ci ne rejette pas l'accord dons son principe mais réfute sa mouture actuelle …..

La Tunisie doit préparer une solution alternative à l'accord ALECA proposé par l'UE, selon des experts tunisiens (SYNTHESE)

TUNIS, 2 mai (Xinhua) — Devant se parachever le 3 mai courant (démarré le 29 avril), le quatrième round des négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) ne cesse de susciter un mécontentement auprès des acteurs économiques, des professionnels sectoriels et une grande frange de la société civile et experts tunisiens, en matière de la rentabilité dudit accord qui, selon certains analystes tunisiens, risque de provoquer un effondrement économique.

A l'initiative du Centre d'études et de recherche économique et sociale (CERES),

un établissement public tunisien de recherche à caractère administratif, une journée d'étude a été organisée à Tunis, avec la participation d'une pléiade d'experts concernés par ce dossier.

"Le gouvernement tunisien doit arrêter les négociations portant sur l'ALECA et préparer une solution alternative à cet accord proposé par la partie européenne", a déclaré aux journalistes Abdallah El Malek, spécialiste tunisien en recherche économique.

Pour lui, "l'ALECA n'est pas un problème de barrières tarifaires, mais plutôt un nouveau projet de société imposé par l'UE".

Sur un autre plan, les appels à rompre les négociations avec l'UE ont été formulés à l'issue de la présentation des résultats de trois études conçues par l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), le cabinet de conseil irlandais Ecorys, dirigé par l'UE, ainsi qu'un bureau d'analyses autrichien.

L'une des études révèle une régression du PIB réel de 0,5% de la Tunisie s'il y a une liberté totale du commerce et de 1,5%, en cas de liberté partielle, mettant en garde contre un accroissement du chômage et une aggravation du déficit commercial.

Toutefois, les deux autres études prévoient une amélioration de la croissance du PIB à long terme (à l'horizon de 2030).

En effet, l'étude de l'ITCEQ montre que "le gain prévu en croissance économique est différencié d'une activité à l'autre, dans la mesure où il y a des activités qui vont souffrir et disparaître complètement".

Par ailleurs, l'étude Ecorys projette, pour le long terme, une hausse de 20% des exportations et une augmentation de 19% des importations. Mais, elle fait également remaquer le risque d'un solde commercial négatif.

Spécialisée en relations économique et chercheuse dans les relations internationales, Janet Ben Abdallah, a déclaré en marge de cet évènement que "la conclusion de l'ALECA est très grave, car selon les règlements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la signature de cet accord signifie l'engagement de l'Etat tunisien à respecter les lois y afférentes".

"En cas de révision ou d'amendement, il sera obligatoire d'en revenir au Parlement

européen (…) ce qui risque de toucher la souveraineté nationale tunisienne", a indiqué Mme Ben Abdallah.

Selon Jameleddine Aouididi, expert économique tunisien, l'étude d'évaluation de l'accord d'association entre la Tunisie et l'UE de 1995, réalisée par la Banque mondiale pour la période de 1996 à 2010, montre que la Tunisie a perdu 55% de son tissu industriel national, avec une réduction de 400 000 emplois.

"La signature de l'ALECA demeure ainsi une catastrophe pour la Tunisie", a-t-il commenté.

Selon l'universitaire tunisien Sami Aouadi, la majorité des organisations professionnelles et de la société civile de la Tunisie considèrent que "l'UE est un partenaire commercial historique et privilégié de la Tunisie" et que les échanges commerciaux actuels entre les deux parties doivent se développer davantage.

Cependant, "le gouvernement est appelé à veiller à la souveraineté décisionnelle, à agir uniquement en fonction des priorités nationales, à garantir la transparence absolue du processus des négociations devant être suivi par les partenaires sociaux et à envisager des accords économiques globaux et non pas uniquement commerciaux", a conclu l'universitaire tunisien.

La Tunisie, l'UE et la mondialisation

Par Mohsen Tiss – 3 mai 2019

L'Economiste Maghrébin a organisé le 2 mai, en avant-première, à la veille du Forum de l'Economiste qui en est cette année à sa 21ème édition, un dîner-débat sur le thème : "La Tunisie, l'Europe et la mondialisation". Étaient présents à ce débat Khemaies Jhinaoui, ministre des Affaires étrangères, Patrice Bergamini, Ambassadeur et chef de la Délégation de l'EU en Tunisie, Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC, Leila Baghdadi, présidente de la Chaire de l'OMC, Geneviève

Pons, DG de l'Institut DELORS et Habib Karaouli, PDG Cap Bank.

Ouvrant le débat, Hédi Mechri, fondateur et directeur de l'Economiste Maghrébin, a souligné que les appréhensions des corps constitués, de la Centrale patronale, du syndicat ouvrier, de l'Union des agriculteurs, des groupements professionnels quant à l'ALECA ne sont pas illégitimes.

« L'ALECA serait le déclic en quelque sorte pour amorcer leur mutation, leur transformation à l'instar de ce qui s'était fait lors de la signature de l'Accord de libre-échange en 1995 qui avait mis en perspective, avec succès, la mise à niveau des entreprises industrielles », ajoute Hédi Mechri.

ALECA : des risques et des opportunités

Khemaies Jhinaoui a souligné que la Tunisie est concernée par les nouveaux bouleversements mondiaux et cherche à se protéger. Évoquant l'impact de l'ALECA sur l'économie tunisienne, le ministre estime que cet accord est porteur d'opportunités du fait qu'il permettra de faciliter l'accès des produits tunisiens sur le marché européen. Cependant, cet accord nécessite un débat pour identifier, avec réalisme et ambition, l'approche à suivre. « Tout au long de ce processus, nous aurons besoin d'être accompagnés. Il est nécessaire de bien comprendre qu'il nous faut ménager un temps d'adaptation, car nous sommes conscients des risques que présente cet accord », souligne Khemaies Jhinaoui.

A qui prote l'absence de l'ALECA ?

Rappelant l'importance de l'assistance technique et financière accordée par l'UE à la Tunisie, Patrice Bergamini a affirmé que l'ALECA est un facteur de mise à niveau

pour bien équiper l'économie tunisienne. Toutefois, il n'a pas manqué de rappeler les mauvaises littératures quant à cet accord qui, selon ses dires, devrait être nommé différemment « A qui profite l'absence de l'ALECA ? », s'est interrogé l'Ambassadeur et chef de la Délégation de l'UE en Tunisie qui a annoncé que le 4e round des négociations s'achève aujourd'hui.

Développer les avantages comparatifs

Pour que la Tunisie profite pleinement de l'ALECA et de son voisinage, Pascal Lamy a recommandé de développer des avantages comparatifs, à savoir les libertés publiques, la qualité de son système éducatif, ses ressources humaines et la mer au vu de l'importance de l'économie bleue.

« La Tunisie doit développer davantage son système de production et bénéficier de ses avantages comparatifs, notamment en ce qui concerne ses relations avec l'Union européenne », affirme l'ancien directeur de l'OMC qui a regretté la faible intégration économique entre les économies maghrébines qui coûte annuellement de 2 à 3 points de croissance pour chacun des pays maghrébins

Intégrer les chaînes de valeur mondiales

Leila Baghdadi a, pour sa part, mis l'accent sur l'importance des chaînes de valeur internationales où la Tunisie est présente, mais seulement avec l'Europe et reste concentrée au niveau sectoriel.

Leila Baghdadi considère que les vrais défis de la Tunisie sont la diversification sectorielle, le positionnement sur certains secteurs à haute valeur ajoutée (TIC, industrie pharmaceutique…) et la montée en gamme.

ALECA : Les fabricants des médicaments appellent à exclure le secteur pharmaceutique de l'accord

La présidente de la Chambre Nationale de l'Industrie Pharmaceutique, Sara Masmoudi a indiqué que les fabricants des produits pharmaceutiques refusent les propositions de l'ALECA relatives au secteur des médicaments.

Lors de son intervention dans l'émission Politica ce jeudi 2 mai 2019, Masmoudi a expliqué que ce traité va fragiliser l'industrie pharmaceutique en Tunisie.
Les médicaments génériques ne seront plus fabriqués en Tunisie, ce qui privera les Tunisiens d'acheter les médicaments à des prix raisonnables, a-t-elle ajouté.
Par ailleurs, la présidente de la Chambre nationale de l'Industrie Pharmaceutique a appelé à exclure le secteur pharmaceutique de cet accord.

Démarrage du 3ème round des négociations avec l'UE sur l'ALECA

La Tunisie a entamé, lundi 10 décembre, à Bruxelles (Belgique), le troisième round des négociations avec l'Union européenne (UE) sur le projet de l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), avec l'espoir d'aboutir à des mesures exceptionnelles de par des européens en faveur des secteurs stratégiques.

Le négociateur en chef de l'ALECA et ministre du Transport Hichem Ben Ahmed a souligné, à l'ouverture des négociations (10-14 décembre 2018), marquées par la

présence du président du groupe européen le négociateur Ignacio, Garcia Berciro, l'intérêt accru accordé par la Tunisie à l'avancement des négociations qui ont franchi de bonnes avancées en matière de réalisation des études techniques relatifs aux différents axes du projet, selon un communiqué publié par le ministère du Transport.

Ben Ahmed a insisté sur la nécessité d'accompagner la Tunisie dans son processus de l'économie transitionnelle, à travers des mesures exceptionnelles que l'Union européenne devait prendre en faveur de plusieurs secteurs stratégiques, à l'instar de l'agriculture, le renforcement de l'innovation et les échanges technologiques ainsi que la facilitation du déplacement des professionnels en Europe, sans visa.

Hichem Ben Ahmed à Bruxelles pour le 3ème round des négociations de l'Aleca

Le ministre du Transport et négociateur en chef, pour la Tunisie à l'Aleca, Hichem Ben Ahmed ainsi que le négociateur en chef de la Commission européenne Ignacio Garcia Bercero ont présidé, ce lundi 10 décembre 2018 à Bruxelles, le démarrage du 3ème round des négociations de l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca).

M. Ben Ahmed a souligné lors de son speech d'ouverture l'importance de l'avancement des négociations pour la partie tunisienne, en mettant en relief les étapes importantes franchies, dans le domaine des études techniques et relatives

aux différents axes du projet. Il a souligné la nécessité de soutenir la Tunisie dans sa transition économique, notamment par l'adoption du côté européen de mesures exceptionnelles au bénéfice des secteurs stratégiques pour la Tunisie, comme l'agriculture, le développement, l'innovation et le transfert technologique ainsi que de faciliter le déplacement des professionnels, en appelant pour l'adoption du « Free visa » pour ces derniers.

Le ministre a affirmé la nécessité de la mise en place des moyens et des mécanismes pour la réussite de ce processus.

Une délégation du Parlement européen à la rencontre des chambres mixtes

Une délégation de la Commission du commerce international du Parlement européen a effectué récemment une visite à Tunis. A l'occasion, le Conseil des Chambre Mixtes en Tunisie (CCM), présidé par Mehdi Ben Abdallah, a organisé le 8 octobre un dîner-débat.

Bernd Lange, président de cette commission, était accompagné d'une délégation de parlementaires et de conseillers politiques européens représentants différents pays. Étaient également présents à ce débat, les représentants d'une dizaine de chambres mixtes membres du CCM, l'UTICA, la CONECT, l'IACE et le CJD Tunisie.

En effet, cette rencontre a été une opportunité d'échanger sur l'environnement du commerce et de l'investissement en Tunisie. Et notamment la conjoncture économique du pays, l'accès au marché européen, mais aussi l'avancement des négociations sur l'ALECA.

M. Lange a déclaré que cette visite est importante. Elle a permis de rencontrer des

représentants du secteur public et du secteur privé. Elle a permis d'identifier les opportunités de collaboration avec la Tunisie. Mais également d'évaluer l'avancée des négociations de l'ALECA.

Réformes et Aleca

Lors de ce débat, Mourad Fradi, Président de la Chambre de Commerce tuniso-italienne, a présenté le contexte général des relations tuniso-européennes. Il a surtout mis en exergue l'importance de trouver des accords dans le cadre de l'ALECA. L'objectif consiste, selon M. Fradi, à accompagner le secteur de l'agriculture au niveau de plusieurs volets, y compris le social. Il a précisé que "sa mise à niveau est un préalable important à la signature des accords dans le cadre de l'ALECA".

M. Fradi a ajouté "qu'il était primordial, avant de lancer ce programme de mise à niveau, de réaliser une étude profonde de la réforme de l'agriculture tunisienne. Ceci pour mettre en place une politique prospective. Et pour permettre à la Tunisie de passer d'une politique alimentaire à une politique agricole".

Au terme de cette rencontre, Mehdi Ben Abdallah a affirmé que le Conseil des Chambres Mixtes de Tunisie est déterminé à être le partenaire important du Parlement Européen, de l'Union européenne et du Gouvernement tunisien, afin de soutenir le développement des relations bilatérales tuniso-européennes, ainsi que l'ALECA.

Les représentants de l'UTICA, la CONECT, l'IACE et le CJD sont également intervenus. Ils ont présenté aussi bien leur perception que leur vision du développement des relations tuniso-européennes.

Le FTDES recommande de repenser l'Aleca pour un accord positif

PAR HAMZA MARZOUK, PUBLIÉ LE 11/10/2018

Le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a mené une étude qui porte sur L'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA). Le Forum a pris soin de publier les résultats de l'enquête aujourd'hui, lors d'un séminaire tenu à Tunis. Marco Jonville, membre du département d'études économiques auprès du FTDES a présenté les résultats de l'enquête.

Marco Jonville a affirmé qu'il s'agit d'une étude qui porte sur la perception des syndicats et des agriculteurs sur l'Aleca. Pour lui, il s'agit d'une étude qualitative et non pas quantitative. L'étude a ciblé douze personnes. Chaque entretien a duré plus d'une heure et demi. Cela a permis de récolter plusieurs informations sur la perception des acteurs économiques de l'Aleca.

Par ailleurs, plusieurs aspects ressortent de cette étude. En effet, le premier porte sur la craintes des agriculteurs pour le secteur agricole. L'étude montre, par ailleurs, que les agriculteurs pensent à la concurrence entre les produits agricoles tunisiens et européens De plus, l'Aleca est envisagé par eux comme une perte d'emploi.

Oui pour un partenariat gagnant-gagnant

En effet, l'Aleca doit être envisagé comme un partenariat technique et technologique, dans une perspective d'égal à égal, lance-t-il. Le Forum tunisien des droits économiques et sociaux ne prône pas le rejet catégorique de l'Aleca. Il préconise de faire une étude d'évaluation de l'accord d'association de 1995. Pour lui, il s'agit d'une étape cruciale à réaliser. Il rappelle l'existence d'une étude réalisée par une Commission européenne qui affirme que l'amélioration des

exportations à un certain moment n'était pas due à l'accord d'association de 1995. L'étude recommande que la Tunisie réfléchisse à un accord qui lui soit équitable et bénéfique.

L'étude recommande que l' accord soit positif pour la Tunisie. Il doit lui permettre de sortir du cadre d'un accord proposé à tous les pays partenaires. La Tunisie doit réfléchir de nouveau sur l'ALECA. « La Tunisie peut négocier avec l'Union européenne, mais il faut réfléchir à plusieurs choses », lance-t-il.

UTICA-UE : il faut créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA

Samir Majoul, président de l'UTICA, a reçu une délégation de parlementaires européens. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne.

Ainsi, les deux parties ont discuté des questions relatives à la coopération bilatérale. Il s'agit notamment des moyens de promouvoir les échanges bilatéraux et de l'amélioration du climat des affaires.

Puis, elles ont souligné l'importance de la relance socioéconomique en Tunisie et la nécessité de la soutenir pour la mise en œuvre des grandes reformes. L'objectif est de surmonter les défis auxquels le pays est confronté.

Ensuite, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de la stabilité du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l'économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes. Elles ont aussi passé en revue les secteurs propices au développement de la coopération bilatérale.

A cette occasion, Samir Majoul a mis l'accent sur l'importance des relations de la

Tunisie avec l'UE, premier partenaire économique.

Egalement, il a misé sur l'importance de la mise en œuvre des réformes nécessaires pour la relance économique.

Évoquant le rôle joué par le secteur privé dans le développement économique, Samir Majoul a estimé qu'il continue à créer de la croissance malgré les difficultés.

UTICA : l'ALECA ne doit pas être perçu comme un simple accord commercial

Le président de l'UTICA a précisé que cet accord doit s'inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale. Cet accord n'est pas un simple accord commercial bilatéral

Et d'ajouter que l'ALECA doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l'économie tunisienne. Il doit, aussi, veiller à l'adoption de mesures d'accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir l'intégration.

Au final, les deux parties ont misé sue la nécessité de prendre les bonnes décisions afin de créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA.

ALECA : l'UTICA s'active pour éviter la casse

"*L'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l'économie tunisienne, tout en veillant à l'adoption de mesures d'accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir leur intégration*", selon le président de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), Samir Majoul.
Le président de l'organisation patronale, dont les propos sont rapportés dans un

communiqué publié mercredi, a affirmé lors d'une rencontre avec une délégation de parlementaires européens, en marge des travaux de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne, que cet accord doit s'inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale et ne doit pas être perçu comme un simple accord commercial bilatéral.

Les deux parties ont aussi mis l'accent sur l'importance de prendre les bonnes décisions pour créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA.

Elles ont discuté, lors de cette rencontre tenue mardi, des questions relatives à la coopération bilatérale, notamment les moyens de promouvoir les échanges bilatéraux et l'amélioration du climat des affaires tout en mettant l'accent sur l'importance de la relance socio-économique en Tunisie et la nécessité de soutenir les efforts du pays pour mettre en œuvre les grandes reformes nécessaires et surmonter les défis auxquels elle est confrontée.

Abordant le rôle joué par le secteur privé dans le développement du pays, le président de l'UTICA a affirmé que le secteur privé tunisien continue à créer de la croissance malgré toutes les difficultés qu'il rencontre.

Par ailleurs, la délégation de parlementaires européens et le président de l'organisation patronale ont également évoqué l'importance de la stabilisation du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l'économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes nécessaires.